



**Direction générale de la mondialisation,
de la culture, de l'enseignement
et du développement international**
*Délégation pour l'action extérieure des
collectivités territoriales*

Paris, le 21 septembre 2018

COMMUNIQUÉ

Publication des Actes des 2èmes Assises de la coopération décentralisée franco-haïtienne (Port-au-Prince, les 5 et 6 décembre 2017)

Les 5 et 6 décembre 2017 se sont tenues à Port-au-Prince, les **2èmes Assises de la coopération décentralisée franco-haïtienne**. Elles ont été organisées par Cités Unies France et la Fédération nationale des maires d'Haïti, avec le soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français, de l'Ambassade de France en Haïti et du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales haïtien. Les dernières avaient eu lieu il y a plus de huit ans.

Avec plus de **25 partenariats de coopération décentralisée actifs entre la France et Haïti** et un **engagement financier de plus de 2,6M€ des collectivités territoriales françaises en 2017**, Haïti est un des principaux pays de la coopération décentralisée française.

Ouvertes par le Président de la République d'Haïti, ces Assises ont donc réuni plus de **400 participants sur deux jours**, afin de faire le bilan de plus de 20 ans de coopération décentralisée entre la France et Haïti et de définir une nouvelle feuille de route pour dynamiser et renforcer cette coopération, basée sur des échanges humains. Elles auront également permis aux collectivités partenaires de présenter leurs projets et leurs bonnes pratiques.

Quatre nouveaux accords de partenariats ont été signés durant ces Assises :

- Communauté de communes du Grand Pontarlier – Milot,
- Communauté d'agglomération de La Rochelle – Port-au-Prince,
- Conseil départemental de la Vienne – Marigot ;
- Ville du Lamentin Martinique – Carrefour (Haïti) – Santiago de Cuba (Cuba).

Quatre collectivités haïtiennes ont également déposé une demande de partenariat avec une collectivité française sur la Bourse-Partenariat du MEAE :

- **Cité Soleil (aire urbaine de Port-au-Prince)** pour des actions liées au tourisme de mémoire, à la gestion des déchets, à l'éducation et à la formation professionnelle, et aux espaces verts dans les aires urbaines ;
- **Fort Liberté (département du Nord-Est)** pour des actions liées à la reforestation, aux énergies renouvelables, à la protection de la biodiversité, à l'agriculture et à la mise en place d'une filière de formation professionnelle autour de la pêche ;
- **Belle Anse (département du Sud-Est)** pour des actions liées au développement économique (café, écotourisme, exploitations salines, pêche et aquaculture), à la fiscalité locale, à la protection de la biodiversité, aux énergies vertes, à la mise en place de logements sociaux, à la préservation du patrimoine et à la coopération dans l'enseignement universitaire dans le domaine de la mer ;
- **Charbonnières (Côte Sud Haïti)** pour des actions liées à la structuration des filières pêche et culture du raisin, ainsi qu'à la préservation du patrimoine.

→ Retrouvez les actes complets des Assises sur le site [France Diplomatie](#) pour connaître les conclusions des ateliers et des séances plénières, les projets des collectivités partenaires, etc.

Contact :

Edith HARZIC, chargée de mission auprès de l'Ambassadeur, Déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales

Tél: +33 (0)1 43 17 68 52 | edith.harzic@diplomatie.gouv.fr



Suivez l'actualité de la coopération décentralisée sur [@CNCD_fr](#)